



# DIMA Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

(anciennement CPA)



## Le diplôme

L'élève est présenté au CFG (Certification de Formation Générale) de l'Education Nationale à l'issue de l'année de formation.

### Les objectifs de la formation

*Cette section accueille des jeunes de 15 ans sortant d'une classe de 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> et qui se destinent à poursuivre leur formation par l'apprentissage.*

- Permettre une remise à niveau dans les matières d'enseignement général, en effectuant un parallèle avec le milieu professionnel
- Découvrir, mettre en place et/ou améliorer des compétences professionnelles
- Etablir un projet d'orientation et de formation professionnelle en constituant un livret de stage présenté à l'oral lors de l'examen du CFG
- Découvrir et intégrer le monde professionnel

### Perspectives professionnelles

A l'issue de cette année préparatoire à l'apprentissage, les jeunes pourront s'orienter vers un CAP.

### Secteurs d'activité

- **Industrie**  
Entreprises d'électricité du bâtiment et des travaux publics, entreprises d'électricité industrielles, services de maintenance de mairie ou collectivité, artisans électriciens.
- **Vente**  
Magasins ou commerces de produits alimentaires ou manufacturés.
- **Restauration**  
Restaurants traditionnels ou de collectivités

### Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur un an selon le mode de l'alternance école/entreprise :

- 1 semaine à l'Institut de Formation
- 1 semaine en entreprise

### Conditions légales

- Avoir 15 ans, au plus tard le 31 décembre de l'année civile de rentrée scolaire.
- Conclure une convention de stage en alternance avec une entreprise d'accueil.

### Modalités d'inscription

- Etude du dossier
- Entretien de motivation

Les sessions d'admission sont organisées à partir du mois de février.

Le dossier de candidature est disponible à l'IFA ou sur [www.ifa-chauvin.fr](http://www.ifa-chauvin.fr).

### Pré-requis

Vouloir découvrir le monde professionnel.

### Contact

Lydie Cordel  
01.30.75.38.25  
[lcordel@versailles.cci.fr](mailto:lcordel@versailles.cci.fr)  
[ifa.chauvin@versailles.cci.fr](mailto:ifa.chauvin@versailles.cci.fr)

### IFA Adolphe Chauvin

22, rue des Beaux Soleils  
95520 Osny  
BP 50206  
95523 Cergy-Pontoise Cedex  
[www.ifa-chauvin.fr](http://www.ifa-chauvin.fr)

## Rémunération

*Les périodes en entreprise sont régies par une convention de stage et ne sont pas rémunérées.*

## Contrat de travail

*Les jeunes en classe de DIMA conservent un statut scolaire et bénéficient des congés scolaires.*

*Une chargée de relations entreprises les aide dans leur recherche de stage.*



### Programme de la formation

Enseignement général :

- Mathématiques
- Anglais
- Français
- EPS

Enseignement professionnel :

- Vie sociale et professionnelle
- Découverte des Métiers de l'Industrie (électrotechnique/productique), et/ou de la vente, et/ou de la restauration (cuisine/service en salle)

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre du stage

Electricité :

- Préparation de câblage (pose des appareillages : prise de courant, interrupteur, boîtier d'éclairage...)
- Passage des câbles et conducteurs
- Relevés de consignes en maintenance climatique

Vente :

- Présentation, mise en rayon des produits dans le magasin,
- Participation aux étapes de la vente d'un produit (accueil client, conseil, vente...)

Restauration :

- Découverte des métiers de la cuisine et du service en salle (de la préparation au service)

### Poursuite d'études envisageable

A l'issue du DIMA, l'équipe pédagogique se prononce sur l'admission des candidats dans l'une des trois sections suivantes dans l'établissement :

- CAP PRO ELEC
- CAP Employé de vente spécialisé
- CAP Cuisine
- CAP Restaurant

Tout sur les écoles  
de la CCIV

[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)